

L'an deux mille vingt-deux, le 28 mars à 19 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Richard KUBISZ, le Maire.

**Etaient présents : MM KUBISZ, VILLIOT, MULLER, MERCKHOFFER, CHARTOIS, GAZENGEL, LIETARD, TACITE, GARRIVET, DE SOUSA.**

**Absents excusés : Mme VAN ASSCHE pouvoir donné à Mme GARRIVET**

**Mme DA SILVA pouvoir donné à M. DE SOUSA**

**M. GUGNOT pouvoir donné à M. MULLER**

**Mme LAPOTRE pouvoir donné à Mme MERCKHOFFER**

**Absent : LEVASSEUR**

**Secrétaire de séance : Mme GARRIVET**

**ORDRE DU JOUR :**

Approbation du compte rendu de la réunion du 04 mars 2022

Approbation du compte administratif 2021

Approbation du compte de gestion 2021

Validation des taux communaux

Budget primitif communal

Budget primitif de l'eau

Aménagement de l'espace devant le city stade

Numérotation des rues

Questions diverses.

Approbation du compte rendu du 04 mars 2022

### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 COMMUNE ET ANNEXE DE L'EAU**

**Monsieur le maire soumet au conseil municipal le rapport suivant :**

Madame le receveur municipal, m'a transmis le compte de gestion de la commune et du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2021.

Je vous invite à approuver ces comptes de gestion avec lesquels notre administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi :

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Excédent reporté	2029.88	480 651.41	482 681.29
	Réalisations	585 090.80	915 224.23	1 500 315.03
Dépenses	Part Investissement	374 317.69		374 317.69
	Réalisations	343 618.19	811 150.35	1 154 768.54
Résultat propre de l'exercice		241 472.61	104 073.88	345 546.49
Résultat de clôture		243 502.49	210 407.60	453 910.09

Budget annexe de l'eau		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Excédent reporté	207 714.13	78 951.56	286 665.65
	Réalisations	77 509.09	53 490.59	130 999.68
Dépenses	Part investissement	25 151.56		25 151.56
	Réalisations	40 262.96	77 573.84	117 836.80
Résultat propre de l'exercice		37 246.11	24 083.25	13 159.88
Résultat de clôture		244 960.24	77 883.25	322 843.49

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,

Vu le compte de gestion de la commune et du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2020 présenté par le receveur municipal,

Après avoir entendu en séance le rapport de Madame MERCKHOFFER,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

**APPROUVE** le compte de gestion de la commune et du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2021 établi par Madame le receveur municipal.

#### **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Monsieur Richard KUBISZ, le maire soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Le compte administratif communal de l'exercice 2021, vous a été remis. Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Ce compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées et les services rendus à la population, et témoigne de la santé financière de notre commune.

En application de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal élit un président de séance pour débattre et voter le compte administratif.

Monsieur VILLIOT Patrick, élu président de séance rapporte le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur KUBISZ, maire.

Monsieur VILLIOT Patrick, président de séance :

Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021, qui est résumé par les tableaux ci-joints.

Constata aussi bien pour la comptabilité principale que pour la comptabilité annexe de l'eau les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	915 224.23	811 150.35	104 073.88	106 333.72	210 407.60
	Section d'investissement	585 090.80	343 618.19	241 472.61	2 029.88	243 502.49
	Budget total	1 500 315.03	1 154 768.54	345 546.49	108 363.80	453 910.09

BUDGET ANNEXE DE L'EAU						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section d'exploitation	77 573.84	53 490.59	24 083.25	53 800.00	77 883.25
	Section d'investissement	77 509.07	40 262.96	37 246.11	207 714.13	244 960.24
	Budget total	155 082.91	93 753.55	61 329.36	261 514.13	322 843.49

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12, L 2121-14 et L 2121-31,

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2020 présenté par le receveur municipal,

Vu le compte administratif de l'exercice 2021 de la commune, présenté par Monsieur le maire,

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur VILLIOT Patrick, président de séance,

Monsieur le maire ayant quitté la séance,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

**APPROUVE** le compte administratif de la commune pour l'exercice 2021 du budget principal et du budget annexe de l'eau.

### **AFFECTATION RÉSULTAT DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR DU BUDGET COMMUNAL 2021**

En application de l'instruction budgétaire et comptable M 57, il convient de décider de l'affectation de l'excédent brut de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2021 du budget principal de notre commune.

Cet excédent constaté au compte administratif 2021 s'élève à 453 910.09 €

Je vous propose d'affecter cet excédent à la section de fonctionnement pour un montant de 210 407.60 €, et à la section d'investissement au 001 pour un montant de 243 502.49 €

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2311-5, R 2311-11 et R 2311-12,

Vu le compte administratif 2021 du budget principal de la commune, approuvé par délibération du conseil municipal du 28 mars 2022,

Après avoir entendu en séance le rapport de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

**DÉCIDE** d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2021 du budget principal à la section de fonctionnement pour un montant de 210 407.60 €, et à la section d'investissement au 001 pour un montant de 243 502.49 €.

### **AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR D'UN BUDGET ANNEXE**

Monsieur Richard KUBISZ, maire, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

En application de l'instruction budgétaire et comptable M 49, il convient de décider de l'affectation de l'excédent brut de la section d'exploitation constaté à la clôture de l'exercice 2021 du budget annexe de l'eau de notre commune.

Cet excédent constaté au compte administratif 2021 s'élève à 322 843.59 €.

Je vous propose d'affecter cet excédent à la section d'investissement pour un montant de 244 960.24 € au 001 et en fonctionnement pour un montant de 77 883.25 €.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2311-5, R 2311-11 et R 2311-12,

Vu le compte administratif 2021 du budget annexe de l'eau de la commune, approuvé par délibération du conseil municipal du 28 mars 2022,

Après avoir entendu en séance le rapport de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

**DÉCIDE** d'affecter l'excédent de la section d'exploitation constaté à la clôture de l'exercice 2021 du budget annexe de l'eau à la section d'investissement pour un montant 244 960.24 € au 001 et en fonctionnement pour un montant de 77 883.25 €.

### **VOTE DU TAUX DES TAXES ( Taxe Foncière Bâti, Taxe Foncière Non Bâtie)**

Monsieur le Maire ayant exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après analyse des différents Budgets Primitifs 2022, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de :

- maintenir les taux appliqués en 2021

Taxes	Taux 2021	Taux 2022	Bases d'imposition	Produit
Foncière (bâtie)	29,90	51.44 Soit 29,90 part communale+21.54 part départementale	685 000	352 364
Foncière (non bâtie)	55.50	55.50	54 100	30 086

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les taux des taxes pour l'année 2022.

### BUDGET PRIMITIF COMMUNAL ET EAU 2022

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le budget suivant :

Je vous invite à adopter le budget primitif de notre commune, qui se compose du budget communal et eau.

Le contenu détaillé de ces budgets figure dans les documents qui vous ont été remis et dont les présentations sont conformes aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

#### BUDGET COMMUNAL 2022

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 019 807.60	1 019 807.60
Section d'investissement	594 581.19	594 581.19
Total	1 614 388.79	1 614 388.79

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Total
11	Charges à caractères générales	416 997.60
12	Charges de personnel	459 100.00
14	Atténuations de produits	44 000.00
65	Autres charges de gestion courante	82 410.00
66	Charges financières	6 600.00
42	Opérations d'ordre entre section	10 700.00
	Total	1 019 807.60

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Total
R002	Résultat reporté	210 407.60
13	Atténuations de charges	3 600.00
70	Produits des services	82 500.00

73	Impôts et taxes	440 000.00
74	Dotations et participations	275 000.00
75	Autres produits gestion courante	7 800.00
77	Reprise sur provisions pour risque et charge	500.00
Total		1 019 807.60

SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Total
20	Immobilisations incorporelles	86 926.00
21	Immobilisations corporelles	268 837.03
23	Immo en cours	140 413.16
16	Remboursement d'emprunts	60 000.00
041	Opérations patrimoniales	38 405.00
Total		594 581.19

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Total
13	Subventions d'investissement	268 870.00
16	Emprunts et dettes assimilée	25 199.52
40	Opérations d'ordre entre sections	10 604.18
041	Opérations patrimoniales	38 405.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	8 000.00
R001	Report Excédents	243 502.49
Total		594 581.19

### **BUDGET EAU 2022**

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	141 483.25	141 483.25
Section d'investissement	290 960.24	290 960.24
Total	432 443.49	432 443.49

SECTION D'EXPLOITATION – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Total
11	Charges à caractère général	86 683.25
22	Dépenses imprévues	5 000.00
66	Charges financières	3 800.00
42	Opérations d'ordre entre section	46 000.00
Total		141 483.25

## SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

Chapitres	Intitulés	Total
70	Ventes produits	48 600.00
42	Opérations d'ordre entre section .	15 000.00
R 002	Excédent fonctionnement	77 883.25
Total		141 483.25

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Chapitres	Intitulés	Total
20	Dépenses imprévues Invest	1 500.00
40	Opérations d'ordre entre section.	15 000.00
16	Emprunts et dettes	20 000.00
21	Immobilisation corporelle	254 460.24
Total		290 960.24

## SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chapitres	Intitulés	Total
R 001	Excédent antérieur reporté	244 960.24
1068	Virement de la section de fonct.	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00
40	Opérations d'ordre entre section	46 000.00
Total		290 960.24

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

**ADOpte** le budget primitif communal 2022, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

**ADOpte** le budget primitif eau 2022, par chapitre en section d'investissement et en section d'exploitation.

**AMENAGEMENT DE L'ESPACE DEVANT LE CITY STADE**

Monsieur le Maire propose d'utiliser la parcelle non occupée devant le city stade pour réaliser une aire de jeux pour les enfants et un espace de fitness ; et nous informe que des devis ont été réalisés :

Pour la réalisation d'un enrobé, la société Cabrema TP nous a réalisé un devis qui s'élève à 30 712.92 € TTC.

Pour des agrès de sport et des jeux pour enfants, la société PRO URBA nous a réalisé un devis qui s'élève à 55 197.37 € TTC.

Pour la pose de la station de fitness, la société Gogy's Team nous a réalisé un devis d'un montant de 19 176 € TTC.

Pour la pose de l'aire de jeux, la société Gogy's Team nous a réalisé un devis d'un montant de 23 304 € TTC.

Monsieur le Maire précise qu'une demande de subvention peut être faite auprès du département.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir les devis des sociétés Cabrema TP, PRO URBA et Gogy's Team pour réaliser les travaux et charge Monsieur le Maire de signer les documents s'y afférents et de faire une demande de subvention auprès du département.

### NUMEROTATION DES RUES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal : suite à des divisions de terrain, afin de se mettre en conformité auprès du Service National d'Adresse, il est nécessaire de numéroter les parcelles suivantes :

Il propose :

Nom de la voie	N°	réf cadastrale
Rue Triolet	9 quater	AE 095
Rue de la Ville	19 bis	AE 150 et 147

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les numérotations et charge Monsieur le Maire d'en informer les propriétaires ainsi que le Service National des Adresses.

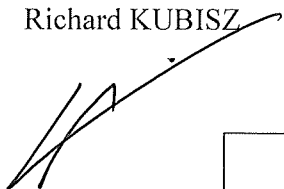
### QUESTIONS DIVERSES


Les bancs et les tables sont en cours d'installation sur la commune.

L'équipe de la jeune fille qualifiée pour les championnats de tir à l'arc est a été classée en 8<sup>ème</sup> nationale.

La séance est levée à 21h40

Le Maire,  
Richard KUBISZ



M. VILLIOT		Mme VAN ASSCHE	absente
Mme DA SILVA	absente	Mme GAZENGEL	



M. DE SOUSA		M. LIETARD	
Mme MERCKHOFFER		M. TACITE	
M. MULLER		Mme GARRIVET	
Mme CHARTOIS		Mme LAPOTRE	absente
M. LEVASSEUR		M. GUGNOT	absent